

Décision

Générale

colonial

Décision n° 877 DECISIONS CONCERNANT LES MINISTÈRES

n° 877

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

5 août 1961

Numéro JO

n° 8 du 31/08/1961

Date du numéro

31 août 1961

TEXTE INTÉGRAL

Le Garde Territorial de 2° classe Djama Aden. mle 481 est licencié de la Garde Territoriale par mesure disciplinaire, pour compter du 21 juillet 1961. L'intéressé totalisant à cette date 3 ans et 5 jours de service dans les Forces locales, ne peut prétendre à aucune indemnité. Il recevra le certificat de libération.